

Zeitschrift: Revue de Théologie et de Philosophie
Herausgeber: Revue de Théologie et de Philosophie
Band: 13 (1963)
Heft: 1: Blaise Pascal 1662-1962

Artikel: Pascal et Port-Royal
Autor: Mesnard, Jean
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-380785>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PASCAL ET PORT-ROYAL

Sur ce sujet en apparence rebattu, et qui pourtant reste encore à traiter, quelques lumières nouvelles peuvent être projetées si l'on veut bien accepter de se conformer à trois principes d'où découlent autant de règles de méthode :

1^o Ecartons d'abord toute conception abstraite et monolithique, et reconnaissons l'extrême *diversité* des êtres et des choses auxquels peut s'appliquer le terme Port-Royal. Diversité des lieux et des milieux : Port-Royal, au sens le plus restreint, désigne déjà deux monastères, celui des Champs et celui de Paris, au faubourg Saint-Jacques, monastères peuplés non seulement de religieuses de chœur, mais aussi de converses, de novices, de postulantes, de pensionnaires. Aux religieuses on associera tout naturellement leurs directeurs et confesseurs, un Singlin, un Sacy, un Rebours, un Sainte-Marthe. Elargissons la perspective : nous découvrirons, autour des deux maisons, nombre de pénitents, hommes et femmes, ayant élu là leur domicile afin de se consacrer plus entièrement à la piété, non sans continuer souvent à mener une certaine vie mondaine : ainsi le duc de Luynes au château de Vaumurier, tout près de Port-Royal des Champs ; ainsi, à partir de 1656, M^{me} de Sablé dans les bâtiments mêmes du faubourg Saint-Jacques. Beaucoup de monastères possédaient de tels prolongements ; mais Port-Royal des Champs offre la particularité d'avoir servi de refuge à ces « solitaires », Le Maistre, Arnauld d'Andilly, etc., presque tous laïques, qui, sous l'impulsion de Saint-Cyran, étaient allés mener au « désert » une vie de grande austérité, et formaient une sorte de communauté. A eux se sont souvent trouvés mêlés ceux qu'on peut appeler les théologiens de la maison, en premier lieu Arnauld. Disséminées tant à Paris que dans la campagne, avec leur principal établissement au Chesnay, près de Versailles, les « petites écoles » définissent un nouveau milieu, lui-même multiple et presque insaisissable. Des liens d'affinité, de sympathie unissaient les deux monastères de Port-Royal à divers foyers de vie spirituelle ou à diverses maisons religieuses : au diocèse de Bazas autour de 1643 ; à la paroisse de Rouville, près de Rouen, autour de 1646 ; à l'abbaye de Saint-Cyran, en Brenne, que la mort de Duvergier

de Hauranne avait fait passer en 1643 à son neveu Martin de Barcos ; à l'abbaye de Haute-Fontaine, en Champagne, etc. Enfin on pouvait trouver, à Paris et en province, beaucoup de ces « amis du dehors », ecclésiastiques ou laïques, particuliers ou familles, voire cercles ou salons, qui entretenaient avec le monastère des rapports plus ou moins étroits, mais qui ne peuvent être exclus d'une analyse de cet ensemble complexe que constitue Port-Royal.

Mais ce réseau d'amitiés se doublait d'un réseau de sympathies doctrinales. Est-ce à dire que, sur le plan de la doctrine, l'unité de Port-Royal apparaisse plus rigoureuse ? Sans doute, ceux qui se reconnaissaient tous comme « disciples de saint Augustin », qui, tous, avaient été fortement marqués par l'empreinte de Saint-Cyran, présentent-ils, dans leur personnalité intellectuelle et morale, bien des traits communs. Mais ces traits communs, d'ordre spirituel plutôt que théologique, demeurent assez vagues, et l'impression qui l'emporte, ici encore, est celle de la diversité. Chez les religieuses, la culture théologique était, dans l'ensemble, peu développée, et la conduite était surtout inspirée par l'attachement à des personnes, et spécialement au souvenir de Saint-Cyran, qui était un peu pour elles la caution de son ami Jansénius. Les écrits des plus remarquables d'entre elles, la Mère Angélique, la Mère Agnès, sont d'ordre purement spirituel et, de l'une à l'autre, les différences sont sensibles. Confesseurs et directeurs sont aussi des spirituels, aux personnalités fort accusées, et nullement semblables. Mais c'est surtout chez les théologiens et les polémistes, où l'unité devrait être la plus totale, que la diversité éclate. D'un Arnauld, imprégné de cartésianisme, un Nicole, fidèle pour l'essentiel au thomisme, se distingue sans peine, à plus forte raison un Barcos très antirationaliste. Si l'augustinisme peut fournir un dénominateur commun, celui-ci ne s'appliquerait pas moins à d'autres théologiens tout à fait étrangers à Port-Royal.

Réseau d'amitiés, réseau de sympathies doctrinales, Port-Royal est à la fois l'un et l'autre. Mais cette définition reste très souple ; elle invite à donner plus d'importance aux personnes qu'au groupe.

2^o Dès lors on ne saurait considérer Pascal et Port-Royal comme deux êtres face à face, ayant chacun leur constitution *a priori*, s'acceptant ou s'excluant selon les circonstances. Chacun de ces deux êtres doit à l'autre une part de ce qu'il est. On admettra sans peine que, sans l'existence de Port-Royal, il eût manqué à la physionomie intellectuelle et religieuse de Pascal quelques traits que nous jugeons essentiels. Inversement le réseau complexe que nous avons essayé de définir apparaîtrait tout différent si l'extraordinaire personnalité de Pascal n'était venue s'y insérer. Ce sont donc des relations vivantes, où chacun donne et reçoit, que nous avons à saisir. Il nous

faut fixer, au sein de Port-Royal, la place de Pascal ; il nous faut montrer comment celui-ci, devenu partie de cet ensemble divers, en modifie d'une certaine façon l'équilibre.

3^o Cette réalité concrète que nous voudrions atteindre est étroitement soumise au temps. Il nous faut donc tenir le plus grand compte de la chronologie. Dans cette brève étude, où il ne peut être question que d'effleurer les problèmes, nous nous attacherons tout spécialement à dégager des périodes ayant chacune leur signification propre.

Prenons comme point de départ la fin de l'année 1654. A cette époque, la grande conversion de Pascal donne à celui-ci une place nouvelle, et de premier plan, au sein de Port-Royal. Ce n'est pas à dire que nous soyons à un commencement véritable ; il importe donc, à cette date, de faire le point.

C'est pendant son séjour à Rouen que Pascal avait commencé à subir l'influence d'un mouvement spirituel émanant en dernier ressort de Port-Royal, ou plus précisément de son grand directeur Saint-Cyran (mort en 1643). La paroisse qu'il fréquentait à Rouen, celle de Sainte-Croix Saint-Ouen, et la paroisse voisine de Rouville étaient fort touchées par ce mouvement. Mais par sa conversion de 1646, Pascal n'était pas nécessairement appelé à faire connaissance avec le monastère de Port-Royal. Du moins lut-il aussitôt quelques-uns des principaux ouvrages qui en étaient issus : *Lettres de Saint-Cyran*, *Fréquente Communion* d'Arnauld, *Discours sur la réformation de l'homme intérieur* de Jansénius, traduit par Arnauld d'Andilly. Ces lectures apportèrent à Pascal une nourriture intellectuelle et spirituelle dont l'importance ne saurait être exagérée.

Des livres aux hommes le passage avait été rendu possible par le retour de Pascal à Paris en l'été 1647. Le jeune homme était accompagné de sa sœur Jacqueline, qui éprouvait la vocation religieuse et envisageait d'entrer précisément à Port-Royal. Ensemble le frère et la sœur vont écouter les sermons de Singlin, qui attiraient beaucoup de monde en la chapelle du faubourg Saint-Jacques. Jacqueline fait des connaissances dans la maison : certainement celle de la Mère Agnès. Du côté de Blaise, une seule relation bien établie : M. de Rebours, confesseur des religieuses. Le nom est significatif : il ne s'agit pas seulement d'un homme de Port-Royal, mais aussi d'un Auvergnat, et c'est d'abord au titre de compatriote que Pascal peut l'aborder. Mais les conversations qui s'engagèrent au début de 1648 tournent vite court : l'ecclésiastique trouve son interlocuteur trop enclin à faire usage de la raison dans les matières de foi¹ :

¹ Voir le récit de l'entrevue dans une lettre du 26 janvier 1648, PASCAL : *Œuvres*, éd. des Grands Ecrivains, t. II, p. 173-176.

premier témoignage des réserves que les « spirituels » de Port-Royal ne cessèrent de manifester vis-à-vis de Pascal.

La part de Port-Royal dans la vie de Pascal n'a cessé de décroître au cours des années qui suivirent. C'est la « période mondaine ». Pourtant les liens familiaux avec le monastère se resserrent. Le 4 janvier 1652, Jacqueline y fait son entrée, malgré l'opposition de son frère, devenu hostile à une vocation qu'il avait pourtant suscitée. A la même époque, l'aîné des neveux de Pascal, Etienne Périer, est confié aux « petites écoles » et sans doute envoyé au Chesnay. Au début de janvier 1654, les deux sœurs de celui-ci, Jacqueline et Marguerite Périer, entrent à Port-Royal de Paris comme pensionnaires. Leur oncle leur y rend souvent visite¹.

Malgré ces attaches familiales, à la veille de sa grande conversion, Pascal n'est encore pour Port-Royal qu'un ami assez lointain, d'autant plus que sa ferveur de 1646 a bien diminué. Malgré quelques tentatives dont témoignent les entretiens avec M. de Rebours, il ne joue aucun rôle dans la vie de la maison. En revanche, Port-Royal lui a peut-être déjà donné plus qu'il ne lui donnera jamais, dans la mesure où d'abondantes lectures ont pénétré le converti de 1646 d'un certain esprit, dont sa personnalité gardera définitivement l'empreinte.

La situation se transforme au lendemain de la conversion de 1654. Les divers épisodes de celle-ci montrent bien qu'à cette époque, Pascal ne connaissait bien à Port-Royal qu'une seule personne, sa sœur Jacqueline, seule confidente de l'évolution de son âme. C'est par elle que le cercle des relations s'élargira. D'abord elle invitera son frère à confier sa conscience à Singlin, ce qui se fera, non sans grandes réticences, tant de la part du pénitent, craignant pour son « indépendance », que du confesseur, peu enclin à prendre en charge des personnalités trop fortes. Aussi le lien avec Singlin fut-il tout passager. Au témoignage du mémorialiste Fontaine, qui corrobore celui de Jacqueline, le confesseur crut bon d'envoyer son pénitent à Port-Royal des Champs « où M. Arnauld lui prêterait le collet en ce qui regardait les hautes sciences, et où M. de Sacy lui apprendrait à les mépriser ». Témoignage fort précieux, en ce qu'il permet d'échapper à l'abstraction Port-Royal et de lui substituer des personnes réelles. Pascal est envoyé vers ceux qui passaient alors, parmi les familiers du monastère, pour les deux plus grands esprits : Arnauld, le théologien, le philosophe, et l'amateur de sciences profanes ; Sacy, plus auteur spirituel et aussi plus homme de lettres, s'exerçant même

¹ Ces faits résultent de la déposition de Pascal lors de l'information sur le miracle de la Sainte Epine. Voir notre édition des *Textes inédits de PASCAL*, Desclée De Brouwer, 1962, p. 19-23.

à la poésie : dès 1647, il avait traduit en vers le *Poème de saint Prosper contre les ingrats* ; en 1650, publié la première édition des *Heures de Port-Royal* ; en 1654, il s'était engagé dans la polémique en écrivant les *Enluminures du fameux almanach des jésuites*.

Tels sont les deux hommes que Pascal verra le plus longuement pendant une retraite à Port-Royal des Champs qu'il est possible de dater exactement du 7 au 28 janvier 1655. Autre connaissance, celle du duc de Luynes qui, le 7 janvier, emmena le voyageur dans son carrosse de Paris aux Champs, puis le garda pendant quelques jours dans son château de Vaumurier, en attendant une installation aux Granges. Le duc était un amateur de science et de philosophie : en 1647, il avait traduit les *Méditations* de Descartes, et son château de Vaumurier, malgré la vie austère qu'on y menait, était un centre intellectuel. Précisément, c'est surtout par les « intellectuels » de Port-Royal que Pascal est accueilli : à ceux qui viennent d'être nommés peuvent s'ajouter deux solitaires, Le Maistre et Arnauld d'Andilly. La retraite de janvier 1655 permet donc d'apprécier déjà certains aspects de la situation de Pascal au sein de Port-Royal. Il importe de souligner la faible durée de cette retraite, et le fait que le converti revint ensuite habiter sa maison de Paris. Il n'est nullement un solitaire ; il convient de le ranger dans la catégorie des « amis du dehors » : comme il l'écrira dans les *Provinciales*, il n'est pas de Port-Royal, si l'on prend le mot au sens concret, géographique. Il ne lui appartient que dans un sens plus large, non moins fondé, d'ailleurs, dans la réalité des faits.

Reste à déterminer la nature des échanges qui s'établissent entre Pascal et ses nouveaux amis dans cette période un peu confuse qui précède les *Provinciales* et qui correspond exactement à l'année 1655. Pour le moment, le converti demeure à l'écart de la polémique qui s'engagea durement dès le mois de février 1655 à la suite de l'épisode célèbre du refus d'absolution au duc de Liancourt. Arnauld seul compose la *Lettre à une personne de condition*, en février même, puis, en juillet, la *Seconde lettre à un duc et pair*. Ce qui est certain, c'est que Pascal participe aux recherches auxquelles donnait lieu l'enseignement des « petites écoles ». Au cours de l'année 1655, il proposa, pour apprendre à lire aux enfants, une nouvelle méthode, qui fut exposée dans la *Grammaire générale*, en 1660. L'*entretien avec M. de Sacy*, daté par Fontaine, qui le rapporte dans ses *Mémoires*, du début de 1655, repose certainement sur un écrit de Pascal lui-même, que Fontaine aura trouvé parmi les papiers de Sacy. Malgré leur très haute portée, ces réflexions sur l'utilité des lectures profanes se rattachent à un vieux thème lié à la pédagogie, au niveau où celle-ci se confond avec la morale et l'humanisme : problème capital pour les gens de Port-Royal qui, comme leurs adversaires les jésuites, fondaient

l'éducation intellectuelle sur l'étude des auteurs païens, que leur théologie les invitait cependant à considérer comme entièrement pervertis. Nous serions tenté de rapporter à la même époque les réflexions sur *l'esprit géométrique* : utilisées par Arnauld pour la *Logique de Port-Royal*, publiée peu de temps avant la mort de Pascal en 1662, elles figuraient dans les papiers du docteur, tout comme l'écrit source de l'*Entretien sur Epictète et Montaigne* figurait dans les papiers de Sacy. Au même moment, sans doute, fut élaboré le projet d'une *Géométrie*, d'où devait découler à long terme l'ouvrage qu'Arnauld publia en 1667.

Les *Ecrits sur la grâce*, fâcheusement méconnus, ne dateraient-ils pas aussi de l'année 1655 ? La solution de ce problème serait d'une importance capitale. Dans ces écrits, Pascal expose en effet, à l'intention d'un destinataire inconnu, ses vues personnelles sur le problème de la grâce. C'est là que sa pensée s'exprime de la manière la plus directe, sans intervention extérieure : savoir si cette pensée s'est définie avant ou après les *Provinciales* serait très important pour l'interprétation de cette dernière œuvre. L'hypothèse de l'antériorité par rapport aux *Provinciales* pourrait s'appuyer sur nombre d'arguments. Les sources des *Ecrits*, faciles à repérer¹, sont constituées par des ouvrages publiés bien avant 1655, et en particulier, fait curieux, par les ouvrages des théologiens de Louvain, Conrius, Sinnich, les plus proches de Jansénius ; en revanche Arnauld n'est pas utilisé ; les polémiques récentes ne sont pas évoquées. Il reste toutefois plus vraisemblable de penser que la rédaction des *Provinciales* aura fourni à Pascal l'occasion d'acquérir une culture théologique qui sera ultérieurement mise en œuvre dans les *Ecrits sur la grâce*. En tout cas, dans ce travail d'exposition de doctrine, l'auteur se révèle encore, au sens le plus élevé du mot, comme un pédagogue.

Il y avait assurément en Pascal une vocation d'éducateur : n'a-t-il pas confié que son rêve le plus cher eût été de se consacrer à l'éducation d'un prince ?² Le resserrement des liens avec Port-Royal offrit d'abord à ce goût maintes occasions de se manifester : à notre avis, c'est de ce côté-là qu'il faut chercher la signification de l'année 1655.

L'année suivante, l'engagement dans la polémique va grandir considérablement l'importance de Pascal au sein de Port-Royal. Encore faut-il préciser. Ne soyons pas dupes des termes employés habituellement par les historiens, qui parlent, à propos des *Provinciales*, de lutte de Port-Royal contre les jésuites. Les deux termes

¹ Voir PASCAL : *Œuvres*, éd. citée, t. XI, p. 104-105.

² Propos rapporté par NICOLE, *ibid.*, t. IX, p. 361.

sont beaucoup trop vagues. Au départ, la lutte véritable oppose Arnauld à la Sorbonne. C'est Arnauld, à la prière de celui-ci, que Pascal défend, et la polémique le liera plus que jamais avec le docteur. En revanche, la campagne des *Provinciales* a été jugée avec beaucoup de réserves par les « spirituels » de Port-Royal, par les religieuses, par Singlin, sans doute aussi par l'influent Barcos. Inséparable d'Arnauld, Pascal le devient aussi de ce Nicole qui, n'exerçant guère auparavant que les fonctions de maître aux « petites écoles », se trouve dès lors, et pour de longues années, l'adjoint du docteur. Collaborateur de Pascal, il le sera tout particulièrement par la traduction latine qu'il donnera des *Provinciales* en 1658. Par la polémique, Pascal entretint aussi des rapports constants avec les « agents » de Port-Royal, chargés des besognes matérielles de la lutte clandestine : le solitaire Saint-Gilles, les docteurs de Sorbonne Saint-Amour et Taignier, les « amis du dehors » Maignart de Bernières et Du Gué de Bagnols. Elargissement remarquable des relations.

Au regard de la polémique, les rapports de Pascal et de Port-Royal sont à envisager sous un double aspect, doctrinal et littéraire.

Sur le plan doctrinal, le problème qui se pose peut se formuler ainsi : rédigeant les *Provinciales*, Pascal s'est-il fait purement et simplement l'interprète de Port-Royal, ou, plus exactement, d'Arnauld, et quelquefois de Nicole, ou bien a-t-il exposé une pensée rigoureusement personnelle ?

Sans doute ne faut-il pas donner à cette double question une réponse trop tranchée. Il est un fait que l'auteur des *Provinciales* a travaillé d'après une documentation venue de l'extérieur. Il est un fait que les positions qu'il adopte coïncident apparemment avec celles d'Arnauld. Mais il est évident qu'il s'est engagé à fond dans la polémique, surtout à propos de la morale. A la méthode d'argumentation se révèlent à chaque instant les traits les plus personnels de son esprit. Il n'est qu'un moyen de résoudre ces contradictions apparentes : l'union Arnauld-Nicole-Pascal était alors extrêmement étroite ; mais déterminer ce qui revient à chacun dans les œuvres résultant de cette collaboration ne serait pas facile : la part d'Arnauld serait sans doute prépondérante.

Sur le plan littéraire — dans la mesure où l'on peut le distinguer sans artifice du précédent — la personnalité de Pascal éclate davantage. Désormais les dons de l'éloquence sont du côté de Port-Royal. Les *Provinciales* renouvellent le style de la polémique. Port-Royal disposait auparavant de deux plumes, celle d'Arnauld, plus doctorale, et sans valeur d'art ; celle de Sacy, qui cherchait la beauté expressive dans une voie que l'on peut appeler *baroque* : le titre *Enluminures du fameux almanach des jésuites* suffit à en donner la preuve. L'esthétique d'un Sacy est la même que celle de ses adversaires jésuites qui

lui répondirent par *L'Etrille du Pégase janséniste*. Un certain goût baroque du premier Port-Royal n'est pas moins apparent dans les poésies d'Arnauld d'Andilly, maître que Racine imita dans ses premiers vers. Avec les *Provinciales*, Port-Royal se range du côté de l'esprit classique : à cet égard, la critique de la dévotion ridicule du P. Le Moine dans la onzième *Provinciale* a toute une portée littéraire. La sobriété, la discrétion, qui passeront dès la fin du XVII^e siècle pour le propre des Messieurs de Port-Royal ne se seraient sans doute pas imposées aussi fortement sans l'influence de Pascal.

Par sa participation aux polémiques, si secrète que celle-ci soit demeurée aux gens de l'extérieur, Pascal s'est imposé, parmi les « Messieurs », comme le meilleur écrivain. Il fera dès lors comme officiellement partie de ce groupe d'« intellectuels » d'où émanaien la plupart des publications portant le cachet de Port-Royal. On peut le constater au cours des années 1657-1659.

Ces années virent notamment se poursuivre l'œuvre polémique, avec certains des *Ecrits des curés de Paris*. On pourrait se demander pourquoi Pascal n'a pas rédigé la totalité de ceux-ci. La réponse est sans doute qu'il n'en avait pas le temps.

La principale activité de cette époque, la préparation de l'*Apologie*, paraît due à une initiative personnelle. Rappelons toutefois que, selon le témoignage de Filleau de La Chaise, repris par Etienne Périer, l'auteur de ce projet aurait exposé son dessein dans une conférence qu'il y a tout lieu de croire tenue à Port-Royal (mais est-ce à Paris ou aux Champs ?) Notons surtout que par la nature de son argumentation, par l'attention portée à l'étude de l'homme, Pascal, en faisant connaître son dessein, engageait Port-Royal dans une forme de littérature qu'il n'avait pas encore directement pratiquée, celle des moralistes. A cet égard, le disciple le plus manifeste de Pascal sera Nicole, un Nicole qui croyait peut-être, parce que son érudition était plus vaste, avoir beaucoup apporté à l'auteur des *Pensées*, mais qui, en fait, a été obsédé par l'exemple de celui dont le génie s'était malgré tout imposé à lui : de même qu'en 1664-1666, il calquera dix-huit *Imaginaires* sur les dix-huit *Provinciales*, de même il prolongera les *Pensées* en écrivant les *Essais de morale*.

Autre aspect, particulièrement inattendu, des rapports de Pascal avec Port-Royal en cette même période : l'activité scientifique¹. Le converti de 1654, par esprit de mortification et d'humilité, avait interrompu toutes ses recherches. Or, à Port-Royal, les amateurs de

¹ Sur ce point, nous nous permettons de renvoyer à notre article : *Jansénisme et mathématiques. Autour des écrits de Pascal sur la roulette*, dans *Annales Universitatis Saraviensis*, 1953, p. 3-30.

science, nous l'avons vu, ne manquaient pas. Ainsi, autour du duc de Luynes, se rencontraient souvent un Belair, authentique solitaire de Port-Royal en même temps que savant, un Brunetti, jeune érudit florentin, et même un Arnauld. Les hommes de ce cercle ont beaucoup fait pour ramener Pascal aux sciences : en 1657, Brunetti l'a mis en rapports avec le mathématicien liégeois Sluze ; en 1658, Saint-Gilles, voyageant en Hollande, lui fait entamer une correspondance avec Huygens. Les découvertes sur la roulette n'ont été publiées que sur l'insistance du duc de Roannez, ami mondain qui avait suivi le sillage de Pascal converti. Un écrit scientifique daté de 1658, au destinataire dissimulé par l'emploi d'initiales, la *Lettre de A. Dettonville à Monsieur A. D. D. S.* s'adresse, à notre avis, « à Monsieur Arnauld docteur de Sorbonne ». Amos Dettonville, on le sait, est l'anagramme de Louis de Montalte et de Salomon de Tultie, pseudonyme de Pascal dans ses écrits proprement religieux.

Bien entendu, Pascal a été aussi associé à l'œuvre de Port-Royal d'une manière plus conforme à ce que l'on pouvait attendre. Il a participé aux travaux préparatoires à la traduction de la Bible par Le Maistre de Sacy, au cours de conférences qui se tenaient à Vaumurier. Un témoignage inédit déclare que certaines prières et traductions de psaumes insérées dans l'ouvrage publié en 1659 sous le titre *L'Office du Saint-Sacrement* seraient dues à Pascal. On ne peut, d'ailleurs, qu'être frappé par les grandes ressemblances de dessein et de structure qui existent entre la *Prière pour demander à Dieu le bon usage des maladies* et des prières publiées dès 1650 dans les *Heures de Port-Royal* (titre exact : *L'Office de l'Eglise et de la Vierge en latin et en français*). Cette prière, sans que sa signification intime en soit diminuée, a sans doute été destinée à entrer dans quelque ouvrage de piété : c'est un fait qu'elle a circulé à Port-Royal du vivant même de Pascal. On peut se demander si d'autres écrits de piété, et même *Le Mystère de Jésus*, n'ont pas été rédigés dans un dessein de publication.

On voit combien apparaissent complexes les rapports de Pascal et de Port-Royal en cette période centrale : l'élément profane y tient largement sa place à côté de l'élément religieux.

Au début de 1659, Pascal est atteint d'une maladie dont il ne se relèvera jamais complètement, et qui ralentit singulièrement son activité, au point même de l'annuler pratiquement jusqu'au milieu de 1660. Dans les mois qui suivirent se révèle entre Pascal et Port-Royal la même variété de rapports : des réflexions pédagogiques donnent lieu aux *Trois discours sur la condition des Grands*, destinés au duc de Chevreuse, fils du duc de Luynes ; dans le salon de M^{me} de Sablé, Pascal se lie avec le médecin protestant Menjot, etc. Mais

cette dernière période est dominée par le différend qui surgit avec Arnauld et Nicole au sujet de la signature du formulaire, en 1661.

Cet épisode doit être replacé dans l'ensemble de ce que Nicole appelait les « guerres civiles de Port-Royal ». Dans le cercle même des amis du monastère, des individus ou des groupes, parfois, se heurtaient. C'est ainsi que dans la période 1658-1660, deux différends successifs avaient opposé Arnauld et Nicole à Barcos. Pascal prit alors parti pour Arnauld et Nicole et contribua au discrédit de Barcos, pour lequel il avait d'abord éprouvé une vénération qui était presque unanime : en 1657, il l'avait même consulté sur le problème des miracles. S'éloignant de Barcos, Pascal s'éloignait en même temps de Singlin, avec lequel, selon Nicole, il eut une scène très dure¹.

Affaire intérieure que les discussions sur le formulaire, dont il est impossible d'exposer ici tout le détail². Mettons seulement en évidence la diversité des attitudes qui se manifestèrent à Port-Royal devant l'obligation qui fut faite en 1661 aux ecclésiastiques et aux religieuses de signer la condamnation des cinq propositions, expressément attribuées à Jansénius. D'une part, les intransigeants, un Le Roy de Haute-Fontaine, un Varet, qui répugnaient à toute signature, dont l'exigence leur paraissait résulter d'un abus de l'autorité épiscopale ; de l'autre, les scrupuleux, surtout les religieuses de Port-Royal (celles des Champs, dont Jacqueline Pascal, plus que celles de Paris), qui pensaient trahir leur conscience en signant la condamnation de celui qu'elles avaient toujours considéré comme un saint évêque ; les esprits compliqués et quelque peu faux comme Barcos, suivi, semble-t-il, par Singlin, qui admettaient la signature pure et simple pour les religieuses, censées incompétentes, mais l'interdisaient aux théologiens, bien informés ; enfin les habiles, Arnauld et Nicole, à la recherche d'un expédient qui permit de signer sans se renier. Cet expédient parut d'abord fourni par un mandement des grands-vicaires de l'archevêché de Paris, daté du 8 juin 1661, et qui, distinguant le droit du fait, c'est-à-dire la condamnation des cinq propositions de leur attribution à Jansénius, interprétait la signature comme n'impliquant, sur le fait, qu'un « silence respectueux ». A cette époque, Pascal, comme il l'avait toujours été depuis l'origine des *Provinciales*, était en parfait accord avec Arnauld et Nicole ; il est même possible que le texte du mandement soit son œuvre.

Mais cet écrit trop conciliant fut bientôt révoqué et, le 31 octobre, un nouveau mandement vit le jour, qui ne comportait plus aucune

¹ PASCAL : *Oeuvres*, éd. citée, t. X, p. 60-69.

² Voir, *ibid.*, p. 77-86, 161-267, 336-403. Cf. HENRI GOHIER : *Pascal et la signature du formulaire en 1661*, dans *Studi francesi*, 1959, p. 368-378 ; 1960, p. 252-259.

nuance. Entre temps, Jacqueline Pascal était morte le 4 octobre, épuisée par les tortures morales que lui avait infligées cette affaire de la signature. Événement décisif, sans doute, pour expliquer l'évolution de Pascal qui, dès lors, se détache d'Arnauld et de Nicole. Se refusant aux habiletés des deux théologiens, il se rapproche des intransigeants. Mais le différend porte sur un point très limité. Pascal et Arnauld sont d'accord pour condamner les cinq propositions, et pour recommander une signature assortie d'une restriction. Ils ne se divisent que sur la formule de cette restriction. Arnauld proposait une tournure vague limitant la soumission à la foi, c'est-à-dire au droit. Pascal voulait déclarer formellement la doctrine de Jansénius non atteinte par la condamnation des cinq propositions. Au fond, les deux formules avaient le même sens ; mais tandis qu'Arnauld laissait diplomatiquement place à une certaine équivoque, Pascal ne craignait pas de contredire brutalement certains passages du formulaire. Différence de caractère plus que de pensée.

On sait que, dans une déclaration fameuse, le dernier confesseur de Pascal, le P. Beurrier, prétendit avoir appris de son pénitent qu'il se serait séparé de « ces Messieurs » à cause de leur manque de soumission pour le pape. La confusion est évidente : le naïf Beurrier, ne pouvant imaginer qu'on pût trouver Arnauld trop soumis, a mal interprété les dires du moribond. Sur ce point, l'exégèse de la déclaration de Beurrier ne soulève aucune difficulté réelle. Ce qui complique le problème, c'est que, selon le confesseur, la rupture avec Arnauld aurait eu lieu deux ans avant la mort de Pascal et qu'elle se serait accompagnée de la résolution (prise au cours d'une retraite, selon les *Mémoires* du même Beurrier), de quitter les controverses et de ne plus penser qu'au salut. A notre avis, il y a là nouvelle confusion, entre une retraite, qui aurait eu lieu effectivement en 1660, et le différend avec Arnauld, sensiblement postérieur. A moins que la conversion ainsi évoquée ne soit, datée avec la plus grande fantaisie, celle de 1654.

Ce qui est certain, c'est que ce différend ne séparait nullement Pascal de Port-Royal. Un nouvel équilibre allait seulement se dessiner, auquel une mort prématurée ne permettra pas de s'établir : un nouveau groupe se constituait, dans lequel Pascal était soutenu par ses amis le duc de Roannez et Domat, ainsi que par son neveu Etienne Périer. S'ils n'avaient été bientôt privés de leur chef, les « pascalins » auraient joué un rôle de premier plan dans les épisodes dramatiques de la persécution contre Port-Royal.

La solitude relative dans laquelle est mort Pascal n'autorise aucunement à croire qu'il ne fréquentât plus ses amis de Port-Royal. Du fait des recherches dont ils étaient l'objet, ceux-ci devaient se

tenir cachés. Arnauld se terrait rue du Bac¹, sans doute chez le duc de Luynes ; Nicole était en voyage². Seul Sainte-Marthe pénétra dans la maison de la rue des Fossés Saint-Victor où les Périer avaient hébergé leur illustre parent. Pour lui seul, cette visite était facile à rendre, de par les habitudes qu'il avait chez les religieuses anglaises³, voisines immédiates des Périer. Sainte-Marthe s'était pourtant rangé aux côtés d'Arnauld dans la querelle du formulaire. On voit qu'au-delà des dissensments passagers, l'union profonde demeurait.

De cette analyse que nous avons voulue très proche des faits quelques conclusions générales se dégagent.

Pendant huit ans, de 1654 à 1662, Pascal joue un rôle important dans la vie intérieure de Port-Royal. Toutefois il ne séjourne qu'exceptionnellement dans le voisinage de l'un ou l'autre monastère. Il est aisé de constater que, s'il est lié avec bon nombre des « Messieurs », ses sympathies le portent surtout vers ceux d'entre eux qu'on peut appeler les « intellectuels » : d'une part, Arnauld et Nicole ; de l'autre, le groupe du duc de Luynes. Avec les uns et les autres, les échanges qu'il peut avoir portent, bien entendu, surtout sur des sujets religieux, mais quelquefois aussi sur des sujets profanes, philosophiques, moraux ou scientifiques. De ces échanges, Pascal et Port-Royal ont tiré un profit mutuel, au point que ni Pascal ni Port-Royal ne seraient ce qu'ils sont si leurs destins ne s'étaient rencontrés.

A Port-Royal Pascal doit l'essentiel de sa formation religieuse et spirituelle ; il doit un milieu favorable à l'épanouissement de ses dons ; il doit des suggestions précises qui ont orienté le cours de son œuvre : il doit, pour certaines de ces œuvres, une documentation historique et théologique qu'il n'eût pu rassembler de lui-même.

Mais sans Pascal, Port-Royal, malgré la qualité de son témoignage religieux, ne fût peut-être pas passé du plan de l'histoire des idées à celui de l'histoire de l'homme. Avec Pascal, s'est accomplie, au sein de Port-Royal, la synthèse du religieux et de l'humain, de l'austère et du beau, de la ferveur et du génie.

JEAN MESNARD.

¹ *Documents du Minutier central concernant l'histoire littéraire (1650-1700)*, Paris, PUF, 1960, p. 3.

² Comme il résulte de la fameuse lettre à M. de Saint-Calais : PASCAL : *Œuvres*, éd. citée, t. X, p. 330-332.

³ Renseignement fourni par des documents inédits concernant Sainte-Marthe, découverts au Minutier central.